

Accessibilité

Le Pays Yon et Vie "PAVE" ses voiries et espaces publics !

En conformité avec la loi du 11 février 2005, le Pays Yon et Vie a engagé une dynamique d'amélioration de l'accessibilité des lieux publics à tous : diagnostic des bâtiments publics de chaque commune, édition d'un guide de l'accessibilité, sessions de formation d'agents techniques et d'accueil... Se profile désormais une nouvelle et importante étape, avec le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE)...

PAVE, mode d'emploi

Les communes ont engagé l'élaboration de leur PAVE, rapport intégrant un état des lieux de l'accessibilité, les travaux nécessaires avec estimation des coûts, et leur programmation.

Le Pays Yon et Vie a requis les services du Bureau d'études SCE (Carquefou) pour réaliser un "extrait" de PAVE sur un secteur test dans toutes les communes, et fournir la formation et les outils nécessaires aux communes pour qu'elles terminent par leurs propres moyens.

La Genétouze démarre, pavée de bonnes intentions !

22 communes du Pays (hors La Roche-sur-Yon qui a déjà son Plan) vont donc plancher sur de futurs

aménagement des voiries et espaces publics existants, permettant leur accessibilité - jusqu'alors inexistante - à toutes personnes et toutes situations de handicap. Pour Gilbert Métivier, adjoint au Maire de la Genétouze, membre de la Commission Aménagement du Comité Syndical, "l'accessibilité est un enjeu de société pour l'égalité des droits et des chances, et un impératif quand on considère que 40 % de la population peut avoir à connaître une situation de handicap (permanent ou temporaire) ou ressentir une gêne pour circuler à pied (personne âgée, mère de famille accompagnée d'un landau...). Le Pays a été moteur pour que les communes se mettent vite en marche, de façon coordonnée, avec un accompagnement humain et financier, et l'appui logistique et pédagogique de SCE. C'est la commune de La Genétouze qui a démarré la première. Sous la conduite de Jean Routhieau, adjoint à la voirie, le comité local mis en place mobilise et associe élus, agents, associations, bénévoles très concernés par la problématique. Ça va être "chaud" d'élaborer le PAVE avant fin 2009, mais après, on disposera d'une vue d'ensemble sur les travaux à réaliser dans les années à venir."

"L'accessibilité bénéficie au confort de tous"

Joseph Rouleau, membre du Conseil de Développement du Pays, estime que "les élus et conseillers ont très vite compris l'intérêt de



22 communes du Pays planchent sur de futurs aménagements de leurs voiries.

travailler tous ensemble au regard du calendrier, et pour que chaque collectivité s'approprie la démarche. Une visite à Bournezeau, commune pilote pour l'élaboration d'un PAVE, a mis en lumière la nécessaire prise en compte de tous les obstacles pour tous les handicaps, alors qu'on avait tendance à n'intégrer que les obstacles physiques. C'est pourquoi nous avons souhaité que SCE fasse ce transfert auprès des élus, techniciens, responsables associatifs." Les journées de formation (28 au total) sont ainsi assurées dans chaque commune. Impliquant tous les acteurs locaux, cette méthode devrait rendre opérationnelle la mise en place des

futurs PAVE. "Ca représentera un vaste chantier et des coûts à lisser sur plusieurs années, car aucun financement n'accompagne la loi, hormis l'aide forfaitaire du Pays Yon et Vie\* pour les bâtiments. Mais le jeu en vaut la chandelle : l'accessibilité bénéficie au confort de tous !"

L'enveloppe allouée par le Pays à cette opération est de 50 000 € pour accompagner les communes dans la réalisation de leur PAVE.

\* Aide Régionale de 4 000 €.

Créaventures® au collège 2008/2009

Développement durable et animaux ont inspiré les jeunes créateurs

Deuxième édition pour les Créaventures® : de décembre 2008 à juin dernier, 107 élèves de 3<sup>ème</sup> - option découverte professionnelle de 5 collèges du Pays Yon et Vie ont planché par groupe sur un projet de création d'entreprise virtuelle. Un comité d'experts (élus et professionnels de la création d'entreprise) a sélectionné les lauréats, et le 4 juin dernier, chaque collège présentait "son projet leader" à l'occasion d'une rencontre inter-établissements, en clôture de l'action...

Le Pays Yon et Vie bénéficiait du partenariat de l'Inspection académique de la Vendée, du Cabinet Kiose, de la Région des Pays de la Loire, de la



Des "affaires de la création"...

société Oryon et de la Banque Populaire Atlantique. Les collèges Richelieu et Saint-Louis (La Roche-sur-Yon), Puy Chabot (Le Poiré-sur-Vie), Antoine de Saint-Exupéry (Belleville-sur-Vie) et Sainte-Marie (Aizenay) s'étaient mis sur les rangs. Séances de créativité, rencontre de pros de la création et de créateurs, visites d'entreprises, rédaction d'un dossier complet : les jeunes se sont frottés aux réalités de la démarche, avec "une patate d'enfer" : 23 projets ont émergé de leurs cogitations parfois fantaisistes, souvent judicieuses et opportunes !

Parmi le palmarès 2009, le développement durable (étui solaire pour portable, sac à main photovoltaïque, pile solaire pour montre, construction de maisons en paille, mini-station d'épuration d'eaux domestiques...)

arrive en tête avec les nouvelles technologies (agenda électronique pour collégiens, robot-transporteur de bagages et colis...). Et nos amis les bêtes (complexe animalier restauration-soins-accessoires-agility, guide vendéen des hôtels-restaurants ouverts aux animaux...) ont davantage inspiré que l'équipement de la personne (casque pour motard, parapluie à tissu intelligent) ou que des métiers plus traditionnels (cuisine à domicile, centre de remise en forme, entreprise artisanale de bâtiment)...

Françoise Contou (directrice de la pépinière d'entreprises de La Roche-sur-Yon) nous a livré son sentiment sur le travail accompli, "ès" membre des jurys d'experts intervenus dans les collèges : "J'ai été bluffée par certaines présentations : originalité des projets, réelles démarches de recherches, supports bien préparés et intéressants, implication de tous... Probablement ont-ils été bien coachés, mais il est évident qu'ils se sont pris au jeu ! Vu leur jeune âge, ils ont eu plus de mal à maîtriser entièrement la démarche globale de création d'entreprise, notamment l'aspect financier. Mais il faut beaucoup de temps pour valider une idée, se faire accompagner, aller le plus loin possible pour mûrir un projet dans toutes ses dimensions."



...jusqu'à la présentation devant le Jury d'experts (ici, au Collège Sainte-Marie d'Aizenay).

Les 5 projets "leaders"



Collège RICHELIEU > Visionnage de films par Internet par l'entreprise MOVIES STAR



Collège PUY CHABOT > Agenda Scolaire par l'entreprise AS ELECTRONIQUE



Collège ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY > Pense Bête Vocal par l'Entreprise PBV INDUSTRIE SARL



Collège SAINT-LOUIS > Sac qui recharge les portables par l'Entreprise MASAFLLO-MÉNA



Collège SAINTE-MARIE > Gamme d'étuis solaires pour téléphone portable par l'ENTREPRISE STYLPOCHE

Brève

Partez à la découverte du Pays Yon et Vie

Édité à 7 500 exemplaires, le guide touristique du Pays Yon et Vie est disponible dans les 23 communes et les offices de tourisme du territoire. Cette nouvelle édition intègre des éléments inédits, notamment :

- les Jardins du Lorient (parc de Bambous et de plantes exotiques, étang central...) implantés au village de La Mancelière à Venansault,
- une double page sur le Haras de la Vendée à La Roche-sur-Yon,
- les nouvelles animations à la Maison des libellules...

Patrimoine, sites naturels, curiosités... suivez le guide !



# Yon & Vie

## Editorial



**Jacques AUXIETTE**

Président du Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie

### Une véritable dynamique territoriale

Depuis sa création, le Pays Yon et Vie permet à vos élus d'aborder ensemble toutes réflexions, d'aller plus loin dans des actions collectives à l'échelle du bassin de vie, affranchis des clivages territoriaux, institutionnels et politiques. Dans la conjoncture de crise économique que nous traversons, il est plus que jamais à l'initiative de débats, de projets et d'actions de développement partagé et solidaire, influant directement sur votre vie quotidienne :

- réalisée en début d'année, la thermographie aérienne du territoire livrera son verdict en septembre prochain. Et dans le même souci d'économiser l'énergie et de réduire nos émissions de gaz à effet de serre, le Pays se lance dans un Plan Climat Énergie Territorial volontariste.
- de décembre à juin, 107 collégiens de 5 établissements du secteur ont participé à la deuxième édition des Créaventures<sup>®</sup> au collège. Une initiative originale, potentiellement apte à susciter des vocations de créateurs d'entreprises et des emplois de demain.
- le 25 avril, le colloque "Regards croisés sur la petite enfance" a fait débat entre élus, enseignants, professionnels de l'éducation et de la petite enfance. Mais il a posé clairement les attentes et les enjeux territoriaux au regard des dispositifs de garde, d'accueil et de scolarisation des 2/3 ans.
- "27 femmes en Acti'Yon et Vie" a donné lieu, le 28 avril, à une soirée de restitution appuyée de témoignages percutants et courageux de huit femmes accompagnées dans leur parcours de réinsertion. Débouchant sur des retours à l'emploi, sur la reconquête par les femmes de leur confiance et de leur estime d'elles-mêmes, je souhaite que cette action expérimentale et partenariale exemplaire perdure et essaime sur la région Pays de la Loire.
- Depuis le début de l'année, les communes du Pays ont engagé l'élaboration de leur Plan de mise en Accessibilité des Voiries et des Espaces publics (PAVE).

Instance de propositions de contenus et de sens, porteur de valeurs, créateur d'une véritable dynamique territoriale, le Pays Yon et Vie justifie pleinement son rôle : organiser les solidarités, soutenir l'économie, créer les conditions d'un développement durable profitable à tous.

## Thermographie aérienne

# Le Pays Yon et Vie "énergiquement" mobilisé !

**Le Pays Yon et Vie et ses communes adhérentes se mobilisent sur les enjeux climatiques et la crise énergétique.**

**En attestent nombre d'initiatives conduites tant à l'échelle du territoire qu'au niveau de chaque commune. Ainsi, les résultats de la thermographie aérienne effectuée en début d'année seront connus en septembre prochain. Et un Plan Climat Énergie Territorial - sur lequel nous reviendrons dans notre prochaine édition - va être engagé sur le Pays...**

*"La thermographie aérienne réalisée en début d'année par le Pays Yon et Vie, a pour objectif d'évaluer la qualité de l'isolation de tous bâtiments situés sur le territoire, de sensibiliser les habitants aux économies d'énergie et de les conseiller pour réaliser des travaux d'isolation. 9 communes\* du Pays ont ainsi pu être survolées et filmées par caméra thermique. Les 14 autres le seront l'hiver prochain, dès que les conditions météo seront réunies, pour une restitution au fur et à mesure et au plus tard en avril prochain", explique Joël Soulard, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de La Roche-sur-Yon et membre de la commission Aménagement du Pays. Le processus va se dérouler en quatre phases.*

### 1 Réunions publiques pour les 9 communes survolées

- 8 septembre : La Roche-sur-Yon Mouilleron-le-Captif** > 20h30 > la Courtaisière La Roche-sur-Yon
- 9 septembre : Le Poiré-sur-Vie La Genétouze/Belleville-sur-Vie** > 20h30 > Salle de la Martelle au Poiré-sur-Vie
- 10 septembre : Chaillé-sous-les-Ormeaux Nesmy/Le Tablier/Saint-Florent-des-Bois** > 20h30 > Salle polyvalente de Chaillé-sous-les-Ormeaux

Présentation des résultats globaux, du dispositif de restitution, du travail de mobilisation des professionnels du bâtiment, ainsi que les aides aux travaux existantes.

\* La Roche-sur-Yon, La Genétouze, Mouilleron-le-Captif, Le Poiré-sur-Vie, Belleville, La Tablier, Chaillé-sous-les-Ormeaux, Le Tablier, Saint-Florent, Nesmy.

### 2 Stand du Pays Yon et Vie au salon ÉcocitéA

11, 12 et 13 septembre 2009

Parc des expositions des Oudairies à La Roche-sur-Yon



1<sup>er</sup> Salon de la performance énergétique organisé par Oryon > [www.oryon.fr/oryon-ecocitea-salon.php](http://www.oryon.fr/oryon-ecocitea-salon.php)

5 conseillers énergie et l'équipe du Syndicat Mixte vous proposeront sur un stand spécial des entretiens de 5 à 10 minutes, intégrant : la présentation sur écran d'une image de votre logement thermographié, remise d'un dossier (liste des entreprises signataires de la Charte, dispositifs d'aides aux travaux, contacts) et proposition de rendez-vous avec un conseiller énergie pour un prédiagnostic (lire en 4).

### 3 Permanences de restitution dans chaque commune

Du 16 septembre au 17 octobre 2009 pour les 9 premières communes

Entre janvier et mai 2010 pour les 14 autres

Même dispositif de restitution que lors du Salon ÉcocitéA (ci-dessus).

La Roche-sur-Yon Hôtel de Ville	les 16, 17, 18 septembre 14h/19h30, le 19 septembre 9h/12h les 7, 8, 9 octobre 14h/19h30, le 10 octobre 9h/12h
Saint-Florent-des-Bois Mairie	le 18 septembre 16h30/19h30, le 19 septembre 9h/12h le 9 octobre 16h30/19h30, le 10 octobre 9h/12h
Le Poiré-sur-Vie Mairie	les 16, 17, 18 septembre 16h30/19h30, le 19 septembre 9h/12h le 9 octobre 16h30/19h30, le 10 octobre 9h/12h
Mouilleron-le-Captif Mairie	le 25 septembre 16h/19h30, le 26 septembre 9h/12h le 16 octobre 16h/19h30, le 17 octobre 9h/12h
Le Tablier Nouvelle salle rue des Tilleuls	le 26 septembre 9h/12h le 16 octobre 16h/19h30 (Nesmy), le 17 octobre 9h/12h (Nesmy)
Belleville-sur-Vie Mairie	le 25 septembre 16h/19h30, le 26 septembre 9h/12h30 le 16 octobre 16h/19h30, le 17 octobre 9h/12h30
La Genétouze Mairie	le 3 octobre 9h/12h, le 9 octobre 16h30/19h30 (Poiré) le 10 octobre 9h/12h (Poiré)
Chaillé-sous-les-Ormeaux Salle polyvalente	le 2 octobre 16h/19h, le 3 octobre 9h/12h le 16 octobre 16h/19h30 (Nesmy), le 17 octobre 9h/12h (Nesmy)
Nesmy Mairie	le 2 octobre 16h/19h, le 3 octobre 9h/12h, le 16 octobre 16h/19h30, le 17 octobre 9h/12h



9 communes déjà thermographiées, les 14 autres le seront l'hiver prochain.

### Thermographie : Attention aux démarchages abusifs !

Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucune entreprise n'a été missionnée par le Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie, les communautés de communes et les communes pour des prestations de service complémentaires ou autres propositions de travaux.

Colloque : regards croisés sur la petite enfance

# Quelles réponses pour les 2-3 ans ?

**En plein débat national sur l'accueil et la prise en charge des jeunes enfants, le Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie et son Conseil de développement réunissaient le 25 avril une centaine d'élus et professionnels de la petite enfance du territoire, pour s'interroger ensemble sur le cas spécifique des 2-3 ans. Inspection académique, CAF, professionnels, psychologue ont apporté leur éclairage particulier sur cette problématique complexe. Si les avis étaient pour le moins partagés, la volonté commune est de continuer à "croiser les regards", pour offrir choix et solutions aux familles, en replaçant l'enfant au centre des débats...**



Aymeric Seguinot, Directeur-adjoint de la CAF de la Vendée.



Elus et professionnels du territoire ont "croisé leurs regards" sur la petite enfance.

## Contexte

### Jardin d'éveil plutôt que maternelle : un débat animé !

La Secrétaire d'État à la Famille Nadine Morano annonçait en avril dernier que 8 000 places seraient créées d'ici à 2012 en jardins d'éveil, des structures intermédiaires entre crèche et maternelle, pouvant accueillir "des groupes de 12 enfants, avec un encadrement plus resserré et mieux adapté que l'école maternelle". Dans un contexte de décelération de la scolarisation des 2/3 ans (faute de moyens et de personnels) et de carences des modes de garde (crèches, assistantes maternelles), le projet divise et inquiète :

- pour les familles, la scolarisation des très jeunes enfants (bénéfique pour les unes, trop précoce pour les autres) ne fait pas plus consensus que la création de ces jardins d'éveil payants ;
- pour le monde enseignant, la logique à l'œuvre serait de réduire les dépenses budgétaires en supprimant des postes, les nouvelles structures constituant en outre une alternative payante à la maternelle, elle gratuite et adaptée avec ses personnels spécifiquement formés ;
- pour les communes, la perspective questionne, certaines s'émouvant de ce glissement de l'accueil éducatif vers un mode de garde, d'autres d'un nouveau transfert de charge de l'État vers le local...

Ouvrant le colloque, Pierre Regnault, Président de la Commission Aménagement du Pays Yon & Vie, posait d'emblée que "dans une conjoncture de crise économique, l'insuffisance de structures d'accueil, de garde et de scolarisation constitue un facteur aggravant pour l'accès ou le retour à l'emploi. Si la capacité globale est plutôt bonne en Vendée, la demande ne cesse d'enfler et l'accueil collectif s'avère notoirement insuffisant." Il revenait ensuite à Aymeric Seguinot, Directeur-adjoint de la CAF de la Vendée, de présenter un "diagnostic social partagé : la Petite enfance", situation à date du Pays Yon et Vie au regard de données croisées de la CAF, du Conseil Général et de l'Inspection académique.



Pierre Regnault, Président de la Commission Aménagement du Pays Yon & Vie.

## Chiffres

- Un fort dynamisme démographique : **112 591 habitants** au 1<sup>er</sup> janvier 2006 (+10% entre 1999 et 2006).
- 2 497 familles** (1 sur 5) sont **monoparentales**.
- 11 450 familles** allocataires sont **bi actives**.
- Sur 4 366 enfants de moins de 3 ans, **64 %** nécessitent un **mode de garde régulier**.
- 40%** des enfants de **2 ans** sont **scolarisés**.

## Les besoins de l'enfant de 2 ans

Par-delà les chiffres, on n'en oublie pas l'enfant, son évolution, ses besoins. Ce qu'a fort précisément décrit Anne-Lise Barbier, psychologue, dans son intervention sur "le grandissement de l'enfant" : "Vers 2 ans, il entre en processus d'individuation en termes de langage, de pensée symbolique, de jeu. Il s'autonomise, s'affirme ("moi", "non !"), découvre le rapport interdit/autorisation, fait l'apprentissage de la propreté, de l'acceptation du refus. Tout mode de garde extérieur, espace d'accueil et de développement des compétences, avec des adultes autres que les parents mais repérés comme sécurisants, va lui permettre de découvrir le monde, le groupe. C'est le stade d'échanges verbaux plus complexes, d'écoute, de mots reliés aux actes, d'éveil de la mémorisation, de l'intelligence conceptuelle, de la curiosité. Là, le jeu est précurseur de tout apprentissage, pour s'exprimer, maîtriser son angoisse, penser, "faire semblant", développer sa créativité, sa fantaisie, son inventivité. Il commence à "apprendre" avec plaisir, à développer des contacts sociaux (conflits puis partage), à comprendre le rapport "permis/défendu". Comprenez qu'il n'est pas "le centre du monde, il entre en socialisation."



Anne-Lise Barbier, psychologue.

## La scolarisation des moins de 3 ans

Il revenait à Philippe Morin, Inspecteur de l'Éducation Nationale, de clarifier les positions de l'État et de rassurer les présents : "l'école maternelle n'est pas en danger mais réaffirmée sur ses bases ! L'objectif est de scolariser tous les 3/5 ans, et si possible les moins de 3 ans, en ramenant toutefois le taux de ces derniers à la moyenne

nationale. Pour l'heure, un diagnostic est en cours en Vendée, il s'achèvera à l'été et sera débattu... On ne connaît pas le bien fondé de la scolarisation avant 3 ans, sa valeur ajoutée, son impact sur la réussite scolaire future. Sans référentiel précis, soyons innovants : considérons la demande, les possibilités alternatives, créons des passerelles entre enseignants et professionnels, à l'échelle du Pays Yon et Vie."



Philippe Morin, Inspecteur de l'Éducation Nationale.

## Jardin d'éveil aux Herbiers, classe passerelle en Bretagne

Deux expériences étaient ensuite présentées à l'assistance. Aux Herbiers, un Jardin d'éveil a été mis en place. Selon Philippe Chagnollet, directeur des affaires sociales et du CCAS de la commune, "il s'adresse aux enfants de 2 à 6 ans non scolarisés, accueillis à la journée ou à la demi-journée, afin de les habituer progressivement à un rythme scolaire. Dans une démarche de préscolarisation et socialisation, ils participent à des ateliers d'éveil animés par une éducatrice jeunes enfants et une auxiliaire de puériculture." Lui



Philippe Chagnollet, directeur des affaires sociales et du CCAS des Herbiers.

succédait Myriam Bihan-Poudec, pour présenter une classe passerelle, structure mixte proposant le matin une activité de type classe maternelle et de jardin d'éveil l'après-midi : "ouverte à 15 à 18 enfants de 2 ans à l'école Pen ar Streat de Brest, elle fonctionne sur les rythmes scolaires (9h/12h) avec un enseignant à mi-temps le matin, une éducatrice jeunes enfants le matin dans la classe, l'après-midi à disposition des parents et partenaires, et un agent territorial spécialisé des maternelles."



Myriam Bihan-Poudec, éducatrice jeunes enfants à l'école Pen ar Streat de Brest.

## Table ronde et synthèse

**Patricia Cereijo**, responsable du groupe Enfance du Pays Yon et Vie, Conseillère Régionale des Pays de la Loire, représentant le Président Jacques Auxiette. "A travers cette initiative, le Syndicat Mixte Yon et Vie justifie ici pleinement son rôle : anticiper, porter des réflexions sur le contenu et le sens du développement territorial. Aux choix éducatifs des familles doivent correspondre des solutions ! A son niveau, la Région peut notamment agir en termes de formation et de valorisation des métiers liés à la petite enfance."

**Aricia Hermann**, co-responsable du groupe Enfance du Pays Yon et Vie, Directrice-adjointe de la Fédération Départementale des Familles Rurales. "Les demandes des familles sont réelles. Alors, même si les débats sont parfois passionnés, il est de la responsabilité de nous tous d'apporter des réponses adaptées en cas de limitation de l'accueil des 2/3 ans à l'école."

**Jean-Charles Guilbaud**, Président du Conseil d'administration de la CAF de Vendée. "Ce qui compte, ce n'est ni le lieu, ni le professionnel, mais la qualité de l'interaction entre l'enfant et le professionnel. La situation du Pays Yon et Vie

est bonne, mais l'aspect prospectif nous alerte, avec le vieillissement des assistantes maternelles et l'impératif de créer des relais assistantes-maternelles. Ayons également en perspective que les horaires atypiques d'aujourd'hui seront peut être les horaires réguliers de demain..."

**Juliette Guillet-Sitbon**, Médecin départemental de PMI. "L'important, c'est le bien-être de l'enfant de 2/3 ans. Il ne s'agit pas de lui faire fréquenter à tout prix telle ou telle structure, mais de réaliser ensemble un véritable travail collaboratif pour imaginer les meilleurs accueils possibles."

**Annie Guyau**, maire de Thorigny. "Les petites communes pâtissent de l'éloignement des structures collectives, on n'est pas dans l'égalité de choix. Une alternative réside dans la création de relais assistantes maternelles."

**Une enseignante de maternelle**. "L'enfant est au cœur de nos pédagogies. Nous, on demande des moyens pour faire face au désengagement de l'état. L'école maternelle, l'école de la République, c'est l'égalité des chances pour tous."

# Estime de soi retrouvée, parcours vers l'emploi amélioré

**Avec le soutien de plusieurs partenaires (DDTEFP, Service aux Droits des Femmes et à l'Égalité, CAF, PLIE, Mission Locale, Maisons de l'emploi, Conseil Général, ANPE, Conseil Régional, ORYON), le Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie et son Conseil de Développement ont conduit une expérimentation destinée à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi de femmes en proie à de multiples difficultés sociales et économiques. Le 28 avril dernier, à la Maison des communes, une soirée de restitution en dressait le bilan et les perspectives. Avec des raisons objectives d'espérer...**

## Accompagnement personnalisé, acteurs et dispositifs décloisonnés

Au final, 25 femmes (sur 44 préalablement signalées sur l'ensemble du territoire) auront bénéficié d'un accompagnement et de l'assistance du Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles de la Vendée (CIDFF) mandaté par le Pays, pour servir d'intermédiaire et de facilitateur entre les femmes et les organismes qui interviennent auprès d'elles. 23 des 25 femmes étaient sans emploi et cumulaient au moins trois des freins dans l'accès à l'emploi. Ainsi, pour chacune, l'accompagnement a concerné plusieurs des thématiques suivantes :

- › Mode de garde, mobilité, aide financière **› 88%**
- › Problèmes de santé **› 84%**
- › Articulation des temps de vie **› 72%**
- › Technique de recherche d'emploi **› 68%**
- › Confiance, estime de soi **› 68%**
- › Problèmes juridiques **› 52%**
- › Violences conjugales ou intra-familiales **› 52%**
- › Découverte d'activités, accès à une remise à niveau **› 32%**
- › Accès à une formation qualifiante **› 28%**
- › Accès à une formation au permis de conduire **› 20%**

Au terme de l'action, au 31 décembre 2008, 10 des 25 femmes étaient en situation d'emploi, 6 en formation, 5 en recherche d'emploi, 4 confrontées à des problèmes de santé. Le CIDFF aura conduit 275 entretiens individuels, pris plus de 450 contacts et organisé 7 des 14 temps d'informations collectives,

actions de sensibilisation/mobilisation proposées par divers partenaires. En outre, un comité technique, regroupant les différents partenaires, s'est réuni à huit reprises afin d'aborder la complexité des situations et rechercher des solutions adaptées à chaque cas.

## Des ateliers Estime de soi et Théâtre pour témoigner de "la route des 27 femmes"

Au-delà de l'accompagnement individuel, le parcours a intégré des temps collectifs originaux. En juin et novembre, un atelier "Estime de soi" animé par Mme Rampillon-Mignon, socio-esthéticienne, a permis à 11 femmes de travailler sur l'image d'elles-mêmes afin de mieux se préparer à l'entretien d'embauche et à l'emploi. Certaines y ont trouvé "le déclic vers l'emploi", d'autres une sortie de leur isolement. Les femmes ont aussi bénéficié d'une préparation particulière à l'entretien d'embauche avec la Maison de l'Emploi : 5 ont obtenu un emploi par la suite ! Dans la continuité de l'action, un atelier Théâtre animé par En Compagnie des Loups était proposé sur plusieurs dimanches de février à avril 2009. Six femmes se sont mobilisées sur ces séances, afin de témoigner de leur parcours et de leurs difficultés lors la soirée de restitution du 28 avril. Un moment intense, bouleversant de courage et de sincérité : debout, volontaires, habitées, Patricia, Janick, Nathalie, Manuela, Ghislaine et Laurence ont su retracer la route des 27 femmes, exprimer simplement leurs espoirs et leurs souffrances, "se dire" avec la force et la confiance retrouvées en elles.

Saluant l'action et son ambiance familiale, le soutien sans faille du CIDFF, les vertus du travail de groupe... elles ont aussi chanté avec fougue leurs textes explicites face à tous les partenaires, admiratifs et conquis : "Faut qu'on s'accroche, mais faut pas qu'on traîne, faut qu'on sache où ça nous entraîne"; "cette action n'est pas terminée, on n'est pas encore embauchées"; "Le travail c'est la santé, et afin d'y arriver, va falloir tout affronter, même les difficultés"...

## Poursuivre l'action et la faire essaimer régionalement

De fait, pour les 25 femmes accompagnées, et plus généralement pour les femmes du territoire affrontant les mêmes difficultés, tout n'est pas réglé et la route promet d'être encore difficile. Aussi, Jacques Auxiette a proposé trois axes

## Table ronde



**En clôture de la soirée, plusieurs acteurs sont venus confronter leurs expériences autour d'une table ronde. Elles et ils ont dit...**

**Laëtitia Paul, directrice du CIDFF :** "Très optimistes au début de l'action, nous avons été confrontés au cumul des freins à l'emploi de chaque femme, à des parcours de vie très lourds intégrant problèmes de santé, violences conjugales,... Aussi, dans le suivi individuel comme dans les temps collectifs, le travail sur l'estime de soi a été le plus important. Aujourd'hui, pour celles qui travaillent, il s'agit de rester en situation d'emploi ; pour certaines, d'y accéder progressivement ; pour d'autres, de poursuivre leur reconstruction..."

**Philippe Alonzo, sociologue, Maître de conférences à l'Université de Nantes, chercheur au CNRS :** "En 30/40 ans, la population active féminine a doublé, les taux d'activité hommes/femmes tendent à se rejoindre. Mais 48 % des femmes actives ont des emplois peu ou pas qualifiés, leur surchômage est de 3 à 4 points supérieur à celui des hommes, et à travail égal, leur rémunération est inférieure. Il existe une sorte de tolérance sociale aux inégalités subies par les travailleuses."

**Jean-Yves Robin, chef d'entreprise du bâtiment (125 employés) :** "La Fédération Française du Bâtiment est très impliquée dans la féminisation des emplois. Nous avons des capacités d'embauche dans les métiers techniques, l'accueil, la gestion d'équipe. Dans les Pays de la Loire, on décline régionalement une convention AFPA/ANPE qui a

par exemple permis en 2006/2007 d'accompagner 377 femmes : 217 ont été embauchées, dont 2 dans mon entreprise, dans une stricte égalité salariale avec les hommes."

**Françoise Veies, doyenne des 25 femmes (54 ans) :** "Veuve à 34 ans, avec 3 enfants, j'ai un CV à trous depuis les années 70/80. Malgré un stage de bureautique-informatique au GRETA, mon CV et mon âge me barrent la route des entretiens d'embauche. La route des 27 femmes m'a permis de rompre mon isolement. Mais aujourd'hui, je vis avec 643 € mensuels et, sans perspective, je vais sans doute devoir retourner vivre chez mes parents !"

**Nathalie Llorca, une des 25 femmes, auteur de "S.O.S ! FAMILLE EN DANGER" (Edilivre/Aparis) :** "Aujourd'hui conseillère en insertion, tout reste fragile. La route ne s'arrête pas, j'aspire à trouver une autoroute sans trop de péage, et qu'elle soit ensoleillée ! Car une femme libérée est une femme qui peut vivre librement ses choix..."

**Sylviane Bulteau, conseillère générale, Vice-présidente du Conseil régional :** "La société jette un regard très dur sur les personnes sans travail, stigmatise les personnes aidées, en totale méconnaissance des freins à l'emploi. Cette action doit essaimer sur les Pays de la Loire. Le Conseil régional a signé la Charte du Conseil des Communes et Régions d'Europe pour l'égalité hommes/femmes dans la vie locale, et décidé de subventionner pendant 3 ans la coordination régionale des CIDFF."

d'intervention : "Il convient d'abord d'accompagner ces femmes jusqu'au bout de leur parcours, selon des modalités à imaginer. D'autre part, à partir de cette étude de cas, j'invite les différents partenaires à réfléchir à sa modélisation. L'objectif est de bâtir une véritable politique publique afin d'essaimer cette démarche innovante sur d'autres territoires



Jacques Auxiette : "bâtir une véritable politique publique afin d'essaimer cette démarche innovante."

Janick, Nathalie, Manuela, Ghislaine, Laurence et Patricia ont su retracer intensément "la route des 27 femmes".



de la Région. Enfin, la formation relevant de la compétence du Conseil régional, je souhaite que le droit à la formation tout au long de la vie soit réel et accessible : financièrement et géographiquement, pour tous et à tout moment, en lien avec l'Éducation Nationale."

## Contact

**Syndicat Mixte du Pays Yon et Vie**  
Naïma Bouakaz  
Tél. : 02 51 06 98 77 • Fax : 02 51 08 84 53  
syndicatyonetvie@wanadoo.fr